CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E8174 **VALABLE JUSQU'AU** 08/02/2024

ÉDITÉ LE **10/02/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MILLAU 434 090 908

Siret : **434 090 908 00014**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 24585-12

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5871564404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5871564404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **BLANC MONTCLAR**

LE BOURG
12550 MONTCLAR

Téléphone : 05 65 99 73 00 **Fax :** 05 65 99 72 88
Portable : 07 86 28 53 74

Site Internet :
E-mail : blanc.montclar@orange.fr

Responsabilité légale :
BLANC ALAIN GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Maçon,Menuisier)	19/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.